

Membres	7
Présent(s)	4
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	3
Quorum	5

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2025

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA (Président du Conseil d'administration),
Madame Chahrazad ALLAM, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur
Bernard MATTER

Excusées : Madame Anne BOUCARD (procuration à Monsieur Salah KOUSSA),
Monsieur Antoine BREINING (procuration à Monsieur Bernard MATTER),
Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND (procuration à Monsieur Salah
KOUSSA)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance),
Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur
Vincent SCHAAF (Directeur du Pôle Patrimoine et Développement) et
Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de France Domaine du 21 mars 2022,
Délibère :

B/2025/064 : **Strasbourg-Koenigshoffen - rue du Vieux Chemin / rue des Porteurs :
Acquisition foncière et construction d'environ 10 logements. Rectification
matérielle**

Il est décidé :

1. De retirer la délibération n° D/B/2022/031 du 6 octobre 2022
2. D'autoriser l'acquisition de la parcelle cadastrée section MK n° 123 à Strasbourg d'une surface de 7,24 ares auprès de l'Eurométropole de Strasbourg pour un montant de 122 501,13 € HT.
3. D'autoriser le programme de travaux situé rue du Vieux Chemin / rue des Porteurs à Strasbourg-Koenigshoffen comprenant la construction d'environ 10 logements locatifs sociaux et 10 places de stationnement en sous-sol, financés dans le cadre de l'ANRU.

Le prix de revient prévisionnel de l'opération s'élève à 1 704 348 € TTC (TVA 5,5 %), soit 2 966 € TTC par m² de surface habitable.

4. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme